

Le 5 avril 2022

NOTE D'INFORMATION N° 12/2022

Objet : Fiche fiscale sur exercice 2021

Chaque année, une campagne d'envoi de fiches fiscales reprenant les éléments de salaire de l'année précédente est réalisée ; il s'agit d'une aide pour le remplissage de votre déclaration sur les revenus. Ces fiches sont établies par notre éditeur de paie.

Les fiches fiscales de l'exercice 2021 ont été déposées dans vos coffres-forts sécurisés en début de semaine.

Nous venons d'être avisés par l'éditeur de paie qu'une erreur s'est glissée dans le libellé du cadre 6 de la fiche fiscale (relatif à l'épargne retraite) ; ce libellé et les cases qui s'y rapportent ont fait l'objet d'une évolution par l'Administration fiscale.

Afin de vous communiquer les champs à renseigner dans vos déclarations des revenus, une nouvelle fiche fiscale sera émise et déposée par l'éditeur de paie dans vos coffres-forts numériques entre le 7 et le 13 avril.

Seuls les salariés concernés par une information portée dans ce cadre 6 recevront une nouvelle version de la fiche fiscale.

Afin de savoir si vous serez concerné.e par la nouvelle version, nous vous invitons à consulter la fiche fiscale reçue et vérifier si le champ présent sous le cadre 6 est renseigné.

Vous en souhaitant bonne information,

Bien cordialement,

Gaëlle BONTET
Directeur

